

UN EXEMPLE DE CONCERTATION RÉUSSIE

LE GROUPE D'ACTION CULTURELLE
EXTRA-MUNICIPAL DE COMPIÈGNE
1972-1976

par

Brigitte SIBERTIN-BLANC

Il peut sembler étonnant qu'une revue d'histoire, et qui se pique d'érudition, publie un article d'histoire aussi contemporaine, traitant d'événements qui se sont déroulés il y a seulement quelques années. Mais outre que l'homme oublie vite, et que déjà beaucoup des principaux acteurs de ce que je crois, il est permis de nommer une aventure, ont déjà disparu de la scène compiégnoise, le témoin et acteur privilégié que je fus en cette occurrence, ainsi que le dépositaire de toutes les archives de ce groupe m'ont donné le désir, presque considéré comme un devoir, de raconter la naissance, la vie et la mort de cette association d'un type particulier, le Groupe d'action culturelle extra-municipal qui, j'ose le dire, a eu un rôle non négligeable dans le développement de la vie culturelle de Compiègne, et dont l'action, semble-t-il, porte maintenant tous ses fruits.

Certes cette action aurait pu demeurer dans l'ombre : ses protagonistes ne voulaient que faire œuvre utile et bonne pour la ville et ses habitants qu'ils aimaient, et tout esprit de publicité et de vaine gloire leur était particulièrement étranger. Ils auraient pu rester parmi les innombrables anonymes qui bien souvent, font l'histoire ou du moins lui donnent une impulsion dans les coulisses, souvent d'autant plus efficace qu'elle est plus discrète et anonyme, plus soucieuse d'efficacité que de publicité.

Toutefois j'ai pensé, et quelques autres avec moi, que cette expérience tentée et vécue en commun pouvait, outre son intérêt touchant l'histoire de la vie de Compiègne des toutes dernières années,

servir de modèle peut-être dans leur action à d'autres villes soucieuses d'un développement analogue, ou montrer que dans un quelconque domaine, lorsqu'une volonté commune anime une collectivité, et que l'esprit de concertation et de compréhension domine, tout devient possible, les rêves les plus inaccessibles peuvent soudain se charger de réalité, et entrer dans les faits.

Ce récit se veut aussi un hommage à ces nombreuses personnes, si diverses et venues parfois d'horizons étrangers, qui pendant quatre ans ont donné sans compter de leur temps et de leur réflexion pour préparer l'avenir de Compiègne, pour que vive plus intensément une population avide, certes, de mieux-être matériel, mais aussi de « plus-être » culturel, et partant spirituel.

Tel est le sens de cette étude, qui se veut objective certes, mais aussi témoignage et gratitude.

Je traiterai pour commencer des événements dans leur déroulement chronologique, de ces quatre années qui presque jour pour jour (5 mai 1972 — 3 mai 1976) virent la naissance, la vie et la mort du Groupe d'action culturelle extra-municipal de Compiègne.

Après un chapitre sur la structure et le fonctionnement internes du groupe, ainsi que sur ses principaux acteurs, j'aborderai le travail proprement dit effectué par lui dans les différents secteurs sur lesquels il avait jugé bon de porter son attention.

Ce sera l'occasion pour moi de brosser un rapide portrait de la vie culturelle à Compiègne, son état en 1972 où commencent ces événements, son évolution depuis lors jusqu'à aujourd'hui, évolution qui, on le verra s'est singulièrement accélérée, due à de multiples facteurs, mais aussi à une volonté délibérée de nombreux acteurs, parmi lesquels les autorités municipales, et je veux le croire, le Groupe d'action culturelle, ont eu un rôle déterminant.

LE CADRE URBAIN DE L'APRÈS-GUERRE 1940 AUX ANNÉES 1970

Lorsque le Groupe d'action culturelle voit le jour, en 1972, Compiègne est une petite ville d'environ 35 000 habitants¹, en pleine expansion économique et démographique, préparant activement son avenir.

(1) Au recensement de 1968, la ville comptait 32 600 habitants.

De par la volonté de sa municipalité, animée avec autorité et savoir-faire par son maire Jean Legendre, en fonctions presque sans interruption depuis 1947 ², Compiègne a été dotée depuis 1953 ³ d'une zone industrielle qui s'étend au nord de la ville sur cent vingt hectares le long de l'Oise, et se trouve peu à peu occupée par de nombreuses entreprises industrielles et commerciales génératrices de richesses et créatrices de plusieurs milliers d'emplois.

La petite cité aristocratique et bourgeoise, fière à juste titre de son passé, mais quelque peu « endormie », où les activités administratives, judiciaires et militaires dominant, tout juste remise du choc de la guerre, entre ainsi par la volonté de ses élus dans l'ère industrielle, avec toutes les chances et tous les risques que cela comporte.

Le développement démographique ne tarde pas à suivre l'expansion économique : en vingt ans la population a presque doublé ⁴.

Une politique active du logement (accélérée par l'arrivée de nombreux rapatriés d'Algérie en 1962) a été mise en œuvre, marquée par des réussites (le quartier des Sablons où pointe, aiguë et gracieuse, la flèche de l'église Saint-Paul) et des réalisations moins heureuses (Le Clos des Roses).

La ville, serrée entre rivière et forêt, s'étire vers le sud le long des berges de l'Oise ; le centre historique n'est pas touché, mais une sournoise dégradation s'opère peu à peu, contre laquelle personne ne songe à réagir sérieusement.

Dans les années 60, il faut parer au plus pressé, construire à la hâte logements, écoles, tracer de nouvelles voies ; les équipements sociaux, sportifs ne suivent pas au même rythme ; quant aux équipements culturels, on n'y songe même pas.

Ce développement intense mais plus ou moins anarchique ne peut se poursuivre longtemps sans qu'une intervention ne vienne en régler l'ordonnance.

(2) Jean Legendre, tête de liste aux élections municipales du 19 octobre 1947, est élu maire le 25 octobre 1947. Sa liste est battue aux élections du 21 février 1954 par la liste de Rothschild qui porte Henri Adnot au fauteuil du maire, qui le restera jusqu'aux élections des 8 et 15 mars 1959.

cf. Jean Legendre, *Mes noces d'argent avec Compiègne*, Compiègne, (Jean-Baptiste Daelman), 1976.

(3) Décision du Conseil du 23 novembre 1953.

(4) En 1954, la ville compte 22 300 h., en 1973 : 40 000h.

Compiègne à la fin de la décennie commence à réfléchir à son devenir, songe à l'organiser, à le « programmer », en liaison avec son environnement, immédiat ou plus lointain.

« L'Organisme d'études et d'aménagement des vallées »¹ se préoccupe d'insérer son développement dans un ensemble plus vaste, celui de l'aménagement de la vallée de l'Oise, et publie, le 20 novembre 1969, un « livre blanc ».

Le 10 décembre 1970, Compiègne et un certain nombre de communes voisines s'unissent au sein d'un « Syndicat à vocations multiples »² en vue de régler en commun un certain nombre de questions.

Entre 1970 et 1972, la municipalité entreprend de se doter d'un « Schéma directeur d'aménagement urbain »³ chargé de définir les orientations du développement démographique, économique et urbain pour les trente années à venir, et en confie la réalisation à la « Société de recherches et d'études pluridisciplinaires d'aménagement »⁴.

Cela s'avère d'autant plus nécessaire et urgent qu'un nouvel élément, capital, intervient : Compiègne sera le siège d'une Université. Ainsi en ont décidé les instances supérieures, fortement aidées, il est vrai, par l'action des édiles locaux, et du maire en particulier.

Il s'agit d'une expérience originale, une opération « pilote », qui rencontre à son berceau, à la fois enthousiasme et violente contestation.

Mais elle verra le jour cette Université de Technologie, créée par décret du 2 octobre 1972, et il faut en préparer judicieusement l'implantation dans une ville que rien, ou presque, ne paraît disposer à cet accueil.

Tel est, trop rapidement esquissé le portrait d'une petite ville dynamique auquel un rapide progrès économique enjoint de trouver des nouvelles solutions satisfaisantes pour tous, et à qui tout le monde s'accorde à prédire un avenir prometteur.

Quant au paysage culturel offert par la petite cité au commencement des années 70, il convient de le décrire avec un certain soin, avant

(1) L'O.R.E.A.V.

(2) Le S.I.V.O.M. qui regroupe actuellement 13 communes de l'arrondissement de Compiègne : Armancourt, Choisy, Clairoux, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, La Croix-Saint-Ouen, Margny, Le Meux, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Vieux-Moulin.

(3) S.D.A.U.

(4) La S.O.R.E.P.A.

d'entreprendre l'histoire du Groupe d'action culturelle, créé avec le souci, non de modifier ce paysage, mais d'en ordonner et unifier les grandes lignes, d'en orienter le dessin tout en suscitant de nouvelles formes.

Beaucoup à cette époque parlaient du « désert culturel » de Compiègne. A l'examen, il s'agit plutôt d'un « trop plein », d'un jaillissement désordonné à l'écoulement difficile : des activités multiples, des initiatives variées et plus ou moins couronnées de succès s'exercent un peu dans tous les domaines, sans lien et sans ordre, et surtout en l'absence criante de lieux adéquats pour s'exprimer de façon satisfaisante.

Et pourtant, il n'y a pas si longtemps, Compiègne a connu une vie culturelle d'une intensité et d'une valeur exceptionnelles, éclipsant celle de n'importe quelle ville d'importance équivalente.

Deux sociétés culturelles, le « Studio » et le « Portique »¹ firent bénéficier les Compiégnois, respectivement de 1931 à 1935, puis de 1946 à 1954, des meilleurs spectacles parisiens : théâtre, conférences, concerts. Le « Portique », vraie « Université philotechnique », qui rassembla plus de neuf cents sociétaires dans une petite ville de 18 000 habitants, fut fondé, comme le « Studio », par un organisateur et un animateur exceptionnel, Gaston Briet-Daubigny².

Outre les spectacles variés et toujours de grande classe qu'il présenta, le « Portique » fit œuvre originale et utile de mécénat collectif en faveur des jeunes créateurs, dans le domaine des Lettres et de la Musique.

Cette entreprise régie uniquement par des concours bénévoles et sans autres ressources que les cotisations de ses membres, dut brusquement arrêter ses activités en 1954, faute de salle suffisamment vaste et bien équipée.

Un dernier concert donné à Saint-Jacques en décembre 1967 mettait un terme à une œuvre prestigieuse autant que bénéfique, dont le sommet avait été, le 9 mai 1948, la première représentation intégrale de l'oratorio de « Jeanne au bûcher », en présence des auteurs, Paul Claudel et Arthur Honnegger.

(1) Se rapporter à l'article de Fr. Callais dans le présent *Bulletin*.

(2) Il vécut de 1887 à 1975. Hommage vient de lui être rendu par l'attribution de son nom à la place située devant le nouveau Centre culturel.

A cette seule occasion, le grand « Théâtre impérial » aura servi : la question d'une salle de spectacles à Compiègne se posait déjà : elle ne cessera d'être au cœur du débat culturel jusqu'à la fin de la décennie 70.

En 1968, une tentative aurait pu se révéler fructueuse : c'était l'époque (à cet égard, la date est bien caractéristique...) où de nombreuses villes se dotaient de « Maisons des jeunes et de la culture » ; Compiègne voulut se mettre au goût du jour et eut la sienne : un local fut aménagé par la Municipalité, une directrice nommée. Malgré quelques actions intéressantes (des séances de ciné-club animées, une « Semaine du Japon » réussie, un club de judo excellent), le manque de moyens, un concours malheureux de circonstances s'acharnèrent sur la Maison des jeunes : Les directeurs se succédaient à un rythme rapide, jugés ou inefficaces ou malhonnêtes, ou les deux à la fois. Les jeunes dont le nombre atteignit les 400, dégradèrent les locaux, du matériel disparaissait, les activités se raréfiaient : après quatre années d'existence mouvementée le maire fit fermer la maison, et attribua les locaux à une association plus assise, le « Cercle laïc d'éducation populaire »¹.

Cette expérience peu concluante, laissait amertume et déception, et excluait l'idée même de Maison des jeunes et de la culture dans l'esprit des édiles.

Dans le domaine musical pourtant, Compiègne pouvait être fière : « Les Concerts Arpège », organisés par le fin musicien Jacques Le Calvé depuis 1964², les « Jeunesses musicales de France » attirées à Compiègne par Jacqueline Boyer en 1967, offraient des concerts de grande qualité, à des auditeurs fidèles et avertis. Le jeune public s'initiait aussi grâce aux « Jeunesses musicales », à un art pour lequel les habitants de la commune semblent avoir une prédilection marquée.

Toutefois, la pratique musicale connaissait un grand retard, et il faudra attendre l'année 1973 pour voir la Ville créer dans l'ancienne école Jeanne d'Arc désaffectée une Ecole de musique³, dirigée par le dynamique chef de l'Harmonie municipale, Guy Magny, qui s'était couverte de lauriers tout en devenant l'une des premières formations de France⁴.

(1) Le C.L.E.P. qui exerce toujours ses activités.

(2) Succédant aux « Soirées musicales » de Mme Lesguillons, les « Concerts Arpège » ont donné 55 concerts jusqu'au 9 avril 1975.

(3) La première rentrée eut lieu en septembre 1973 et connut aussitôt une grande affluence.

(4) En 1980, la Batterie-fanfare vient d'être promue championne de France à Tonneins en Lot-et-Garonne. Elle a été créée en 1968 au sein de l'Harmonie municipale.

De multiples associations à caractères culturels, vivotant ou florissantes, mais toujours dans l'ombre et sans lien entre elles, témoignaient du besoin de culture de la population.

Une Bibliothèque municipale active, surtout depuis son installation en 1959 dans ses nouveaux bâtiments élevés sur les caves de Saint-Corneille, mais qui commençait à se trouver trop à l'étroit, surtout dans le domaine de la lecture des jeunes ; un Musée Vivenel qui aspire à sortir du ghetto, une Société Historique au riche et ancien passé à la recherche d'un nouveau souffle, voilà les principales institutions où pourra s'appuyer l'effort de renouveau.

La question de la vie des quartiers modernes commence à préoccuper, et à juste titre, les esprits : on ne tarissait pas sur leur dénuement et leur isolement, l'abandon de beaucoup de jeunes laissés à eux-mêmes et désemparés. Si le Clos des Roses n'était pas Sarcelles, sa situation défavorisée risquait de couper une population modeste aux conditions de vie difficile, de la communauté urbaine.

Les instances municipales se préoccupaient de ce problème, promettaient pour bientôt des équipements sociaux et culturels, mais rien n'était résolu.

Le centre historique délimité par les anciens remparts encore debout sur une grande longueur, se dégradait lentement, engorgé par une circulation automobile anarchique. Les monuments et demeures anciennes qui avaient échappé aux destructions des deux guerres demandaient entretien et protection ; peu de gens se souciaient de conserver à la ville au passé prestigieux son caractère, déjà bien altéré par certaines erreurs regrettables ; la notion de patrimoine, aujourd'hui si commune, à sauver d'une destruction qui serait irrémédiable et à transmettre, ne hantait encore qu'un tout petit nombre d'esprits.

Mais la question essentielle, qui allait cristalliser les énergies, c'était le manque de salle de spectacle digne de ce nom, ainsi que de lieux de réunion.

Les Tournées Barret, produisant en province des pièces de théâtre d'inégale qualité, avaient dû s'arrêter fin 1970, faute de normes de sécurité au cinéma « Le Français », situé rue d'Austerlitz, qui les accueillait ; on ne pouvait plus avoir de théâtre à Compiègne.

Les seules salles disponibles étaient celles de l'ancien Hôtel Dieu Saint-Nicolas : bien que restaurées et agrandies, elles offraient leur cadre harmonieux, mais inconfortable et peu « fonctionnel » aux diverses manifestations.

En 1971, personne n'avait pu empêcher rue Vivenel la démolition du délicieux petit théâtre Vivenel d'époque Louis XVI, au décor Restauration : on avait argué de son mauvais état pour l'abattre.

Quant au Théâtre impérial, aussitôt délaissé que construit (la guerre de 1870 avait empêché toute utilisation), il fut le rêve longtemps caressé du maire Jean Legendre¹ : deux projets faillirent voir le jour : celui d'un « Centre national de formation des animateurs des maisons de la culture », puis d'un théâtre animé par André Barsacq. Le décès de ce dernier en 1973, le devis exorbitant de l'architecte, les besoins du nouveau Compiègne, et je le crois, l'action du Groupe d'action culturelle extra-municipal, conduiront bientôt le maire à abandonner un projet pourtant séduisant.

Une fois brossé à grands traits le cadre de notre étude, il nous faut aborder son objet proprement dit : le Groupe d'action culturelle extra-municipal.

LES ORIGINES DU GROUPE D'ACTION CULTURELLE

C'est une initiative municipale qui fut à l'origine de cette création : par une lettre datée du 27 avril 1972 et signée du premier adjoint Hubert Forestier, un certain nombre de personnalités représentatives d'organismes culturels, ou intéressées par les questions culturelles à titre personnel furent convoquées à une réunion à l'Hôtel de Ville le 5 mai 1972.

La lettre assignait pour objet à cette réunion la mise en place d'une « Commission extra-municipale », chargée d'étudier « la création de structures nouvelles d'animation culturelle » à Compiègne ; elle devrait « présenter au Conseil municipal des propositions concrètes en ce qui concerne aussi bien l'élaboration que le fonctionnement de telles structures ».

Une trentaine de personnes avaient répondu à l'invitation du maire ; les débats de l'assemblée aboutirent dès ce soir-là à des résultats tangibles : l'unanimité se fit autour de la proposition de Jean-Baptiste Daelman, libraire à Compiègne, de se réunir sans tarder en un « séminaire » de réflexion.

En attendant, on décida de créer trois « sous-groupes », se donnant chacun une tâche particulière ; le premier tenterait, avec l'aide de Jean-Baptiste Daelman, de définir une politique culturelle pour la ville ; le

(1) Cf. l'article de Jean Legendre dans *La Gazette de l'Oise*, n° 24, sept. 1979.

second d'élaborer la définition d'un centre muséographique et culturel avec le conservateur du Musée Vivenel, Sylvie Nikitine ; enfin le troisième, animé par Jean-Claude Malsy, chercherait les moyens de la sauvegarde et de la rénovation du vieux Compiègne.

L'objet de la seconde commission peut sembler surprenant. Il convient ici d'ouvrir une parenthèse et se reporter au contexte de l'époque : une grave menace pesait alors sur le Musée Vivenel ; la direction déjà nommée de la future Université cherchait une demeure où implanter le siège de sa présidence, la mairie lui avait offert l'Hôtel de Songeons qui abritait depuis 1954 les collections Vivenel, avec la promesse de construire un nouveau musée.

La perspective de « mettre en caisse » pour un temps indéterminé les précieux objets réunis par Antoine Vivevel et légués à sa ville natale ¹, dans l'attente d'une hypothétique création d'un nouveau musée, sans compter le danger encouru en particulier par les fragiles et précieux vases grecs lors d'une telle manipulation ², avaient inquiété à juste titre le conservateur ainsi qu'un certain nombre de Compiégnois attachés à leur musée.

N'osant s'opposer totalement à une décision qu'ils croyaient définitive, ils avaient cherché à en limiter les dégâts en créant, le 9 mars 1972, « l'association de défense et sauvegarde des collections du Musée Vivenel pour la création d'un nouveau centre muséographique et culturel à Compiègne », présidée par Jean-Claude Malsy. La question n'était pas encore réglée : l'héritier des Songeons et exécuteur testamentaire, Robert Lescuyer de Savignies, s'opposait au projet en suscitant des difficultés, le devis du déménagement était aux yeux des édiles, beaucoup trop élevé ; bientôt cette solution trop onéreuse et dommageable au Musée serait abandonnée, et l'association se transformerait le 25 novembre 1972 en « association des Amis du Musée Vivenel » ³.

Après la séance du 5 mai à l'Hôtel de Ville, chaque sous-groupe se réunit, se mit à travailler. L'idée du « séminaire » prit corps : une convocation fut lancée le 26 mai par Hubert Forestier : Les 18 et

(1) cf. l'article de S. Forestier, la création du Musée Vivenel (1841), dans le *Bulletin*. T. XXVI, 1979.

(2) On avait déjà dû les reconstituer un par un après la dernière guerre, et en recoller les morceaux à la suite de leur mise à l'abri dans les caves humides du château.

(3) Devenue en 1978, « association des Amis du Musée Vivenel et de la Figurine Historique », elle est présidée par Jacques Cauchies.

19 juin 1972, on se réunirait au château de la Brévière en forêt de Compiègne, sur un programme faisant alterner travail en séances plénières et réflexion par petits groupes ; l'objectif final était la rédaction d'un rapport nourri de propositions concrètes.

Vingt participants étaient au rendez-vous le 18 juin¹ (l'Université ne sera présente que le lendemain, en la personne de son Président Guy Deniérou et de son chef de cabinet Jean-Louis Peverelli).

LE SÉMINAIRE DE LA BRÉVIÈRE

L'importance et la qualité du travail fourni à la Brévière et le rapport issu de ces journées justifient que je m'y arrête un peu longuement : le rapport fut la vraie « charte » du groupe et, avec le recul, il est frappant de constater à quel point les auteurs avaient vu juste dans l'estimation des besoins culturels de Compiègne, et dans ses suggestions : son programme s'est, sur presque tous les points, entièrement réalisé aujourd'hui.

Après une introduction du Président Hubert Forestier et le rappel des circonstances ayant conduit à la fondation du Groupe de travail, la matinée du premier jour fut consacrée au rapport de chaque animateur de sous-groupe : Jean-Baptiste Daelman insista sur la « volonté de faire en commun » et sur une définition large, « humaniste », de la culture ; Sylvie Nikitine et son groupe souhaitaient « élargir le problème posé par le Musée Vivenel à l'ensemble des équipements culturels de la ville : ville ancienne, ville nouvelle, ville future » ; Jean-Claude Malsy présentait six propositions d'application immédiate de mise en valeur du Compiègne ancien.

L'après-midi, les participants se scindèrent en deux pour une discussion sur un même thème : les fondements et les orientations d'une politique culturelle, réflexion qui les amena à des conclusions étonnamment proches :

Le développement démographique, économique, urbain de Compiègne exigeait un développement parallèle de la vie culturelle, en liaison étroite avec les environs.

Étaient d'emblée posés en principes : l'ouverture à tous, la participation du plus grand nombre, la rencontre et la coordination entre les groupes et les individus, la nécessité d'œuvrer ensemble pour faire

(1) Voir la liste des participants du Séminaire de la Brévière en fin d'article.

vire et revivre ce qui existe, l'appel à susciter de nouvelles formes, le souci de faciliter l'information et la diffusion, et cela dans l'intérêt bien compris de la collectivité.

Ces bases solides une fois établies, on pouvait bâtir une « stratégie », dégager des priorités, avec l'intention de privilégier les besoins locaux avant les équipements de prestige.

Devenir un « observatoire culturel permanent », tout en organisant une « concertation » suivie avec la municipalité, constituaient pour le groupe l'un des premiers objectifs à atteindre.

Ces principes unanimement et fermement reconnus par tous ne cesseront d'animer la vie du Groupe d'action culturelle au cours de son existence.

Mais il ne fallait surtout pas s'arrêter là : le plus difficile restait à faire : s'accorder sur des propositions concrètes, d'équipements à créer, d'actions à promouvoir.

Ce fut l'objet des travaux de la seconde journée du séminaire de la Brévière.

Trois personnalités responsables d'organismes culturels importants donnèrent d'utiles éléments d'information : Sylvie Nikitine, conservateur du Musée Vivenel, défendit une notion toute contemporaine du musée : celle de « musée-vitrine » du XIX^e était périmée : un musée se devait de répondre à la fois à des fonctions de conservation du patrimoine collectif de la ville, et à des besoins nouveaux d'animation, liés à l'enseignement, aux loisirs, au développement de la personne.

Elle indiquait les équipements nécessaires à la réalisation de ce programme.

Puis l'auteur de ces lignes, responsable de la Bibliothèque municipale, présenta un rapport sur les mesures appropriées au développement de la lecture publique, moyen privilégié et inégalé de promotion humaine et sociale, dispositions à prendre d'ici les années 1985.

Je réclamaï, avec le souci de « rapprocher le livre du lecteur », et d'accorder la première place à la lecture des enfants, défavorisée à Compiègne, la création d'un certain nombre d'équipements : des annexes dans les quartiers (Z.U.P.¹, Clos des Roses), puis une « Bibliothèque-bis » à un endroit que je pensais devoir être Royallieu,

(1) Zone à urbaniser en priorité.

enfin plus tard une véritable bibliothèque pour enfants ; un bibliobus urbain pouvant desservir les communes voisines compléterait l'ensemble.

En dernier lieu, Jacqueline Boyer, animatrice des Jeunesses musicales de France, fit état de ses difficultés financières, mais surtout du manque criant de salle de spectacles à Compiègne : « il s'avère urgent, disait-elle, de créer une telle salle, qui pourrait contenir 800 places, à laquelle il serait utile d'adjoindre une plus petite de 200 places pour les manifestations de moindre ampleur » ; le quartier Saint-Germain lui paraissait un excellent emplacement.

Après le « pas de politique culturelle sans presse » du Docteur Bernard Woimant, Président du Syndicat d'initiative, déplorant la pauvreté de la presse locale, les participants s'employèrent à émettre des propositions concrètes : il est important de les citer.

— L'unanimité se fit sur une salle polyvalente de 800 places, située dans la Z.U.P., associée à des ateliers, de type « centre d'animation culturelle ».

— Ici il me faut évoquer à nouveau la question du théâtre impérial, qui fut toujours présente à l'esprit des participants. Si tous reconnaissent sa « vocation culturelle », personne non plus ne doutait, avec Jean Dumont, Architecte en chef du château de Compiègne, que « réaliser le théâtre serait indexer pour vingt ans le reste des efforts à fournir à Compiègne » ; le groupe en avait tiré la conclusion qui s'imposait : son aménagement devrait être reporté à une date ultérieure.

— Dans le domaine de la lecture publique, l'on préconisait la construction d'une annexe de bibliothèque assortie d'une discothèque, située dans la Z.U.P., ainsi qu'un bibliobus urbain rayonnant sur le S.I.V.O.M.

— Avec le conservateur du Musée Vivenel, le Groupe demandait la création d'un nouveau musée, adapté à ses nouvelles fonctions, qui pourrait être implanté à Royallieu.

— L'on recommandait aussi une salle de réunion par quartier, un foyer-atelier propre aux personnes âgées, un « parc urbain » avec aires de jeux.

— Le cadre de vie restait au centre des préoccupations : reconquérir les bords de l'Oise, par exemple, veiller à la qualité du « mobilier urbain » lui paraissaient très importants.

— Le souci de protection du cœur historique de la ville s'enracinait dans la nécessité de conserver et de mettre en valeur le patrimoine

monumental et artistique commun : l'étude d'un plan de sauvegarde du périmètre central historique entrainé dans ces vues, de même que la restauration et l'utilisation de la chapelle Saint Nicolas, du cloître Saint Corneille, le sauvetage de la « vieille cassine », la libération de l'église romane des Minimes encombrée d'un stand de tir, le dégagement de la promenade des remparts, la protection des abords de la Tour Beaugard.

— Pour remédier à la pénurie d'information locale, l'on suggérait la création d'un organe de presse efficace, l'élargissement du « Bulletin municipal »¹, et le développement de l'affichage public sans déparer la cité.

— Le groupe, n'oubliait pas enfin l'Université naissante ; il souhaitait engager avec elle un dialogue fructueux dans un climat d'accueil et d'ouverture réciproques.

— Conscients du désir des habitants de pouvoir exprimer leurs besoins, le Groupe de travail se proposait de se faire leur intermédiaire auprès des élus.

— Les problèmes de la rive droite et de sa vie culturelle ne devaient pas moins être négligés : ainsi le voulait l'équilibre harmonieux de la cité et de ses communes-sœurs.

LE GROUPE D'ACTION CULTURELLE APRÈS LE SÉMINAIRE DE LA BRÉVIERE

Désignées par l'assemblée, trois personnes² s'employèrent les jours suivants à rédiger le rapport des travaux de la Brévière, en un document d'une vingtaine de feuillets ; il fut adressé aux autorités municipales qui pourront ainsi le faire examiner par la nouvelle commission des affaires culturelles, créée le 6 octobre 1972, au sein du Conseil municipal : avant cette création de la septième commission, seule la commission des fêtes s'occupait des questions d'ordre culturel : il importait qu'elles soient débattues au sein d'un organisme particulier où quelques élus pourraient discuter des projets, faire des propositions, préparer les dossiers et examiner le budget avant les délibérations et décisions du Conseil municipal, tout en entretenant d'étroites relations avec le Groupe d'action culturelle.

(1) Organe officiel de la municipalité, paraissant annuellement depuis 1964.

(2) Suzy Bouruët-Aubertot, Suzanne Delmas, Brigitte Sibertin-Blanc.

La concertation souhaitée entre les divers partenaires sociaux pouvait être tentée : les institutions étaient en place ; restait à les faire vivre et leur faire donner toute leur efficacité.

Dans sa séance du 2 novembre 1972, le Conseil municipal, à la demande du Docteur Louis rapporteur de la septième commission, transmettait ses encouragements au Groupe de travail et l'engageait à poursuivre ses travaux dans le même sens.

La fin de l'année fut employée à créer un certain nombre de commissions sur des sujets particuliers, dont nous évoquerons les travaux par la suite dans chaque domaine.

Dans les premiers mois de 1973, l'on prépara activement la semaine d'information sur l'Université, qui devait se dérouler à la Salle du Marché aux Herbes, du 21 au 27 mars : la toute jeune Université de Technologie avant sa première rentrée de septembre ¹ voulait se faire connaître de sa cité d'accueil. Beaucoup de Compiégnois, un peu méfiants et réticents avaient besoin d'une information plus complète et plus précise que les bruits plus ou moins déformés qui circulaient en ville. La venue de ce corps étranger et d'étudiants, dont la renommée depuis 1968 n'était pas toujours flatteuse, inquiétaient certains « vieux Compiégnois » ; il fallait les rassurer et les informer.

Le Groupe d'action culturelle, comptant parmi ses membres les plus dynamiques le directeur de l'Université Guy Deniérou et son chef de cabinet, Jean-Louis Peverelli, avait décidé d'être présent à cette manifestation. Il y tint une permanence chaque jour de la semaine ; on distribua un tract sous forme de questionnaire sur les besoins culturels des habitants ; on mit à la disposition du public un cahier de suggestions qui fut abondamment couvert des propositions et remarques les plus variées, signe évident de la soif de culture de la population.

Cette semaine permit utilement au Groupe d'action culturelle de recueillir ces informations, et aussi de se faire mieux connaître tout en recrutant de nouveaux et intéressants éléments.

Un événement capital venait bientôt éclipser tous les autres : l'Université, pressée de voir réaliser les équipements culturels qu'elle jugeait nécessaires à l'accueil de son public d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, avait demandé à une société d'études parisienne, la S.E.R.E.T.E. ², de dresser à ses frais un projet de « centre socio-

(1) La première rentrée universitaire eut lieu le 17 septembre 1973.

(2) La S.E.R.E.T.E., société chargée actuellement de la commercialisation du Forum des Halles à Paris.

culturel » dans le court délai d'un mois. La municipalité informée du projet, chercherait alors les moyens de financement indispensables.

D'urgence le Groupe d'action culturelle se réunit à la Bibliothèque, à la demande de la municipalité : la S.E.R.E.T.E. avait besoin de son avis pour l'établissement de son programme ; il le donna, et avec quelle passion, au cours de deux séances animées, le 29 mars 1973, et le 10 avril suivant. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur le sujet qui mérite développement.

Cependant la vie des commissions se poursuivait plus ou moins efficacement ; en juin on célébra le premier anniversaire du Groupe d'action culturelle, et la sortie du premier numéro d'« En Poche », modeste mais utile publication d'informations culturelles locales faite en collaboration avec d'autres organismes, dont nous reparlerons.

A la fin de 1973, le Groupe fut amené à réfléchir sur lui-même, son organisation, son fonctionnement, son recrutement dans un souci de meilleure représentativité et de plus grande efficacité.

On décida de faire le point, de réfléchir en commun durant une journée, le dimanche 27 janvier 1974, à la Maison de l'Europe. Toutes les associations déclarées à la Sous-Préfecture à caractère culturel furent recensées de façon systématique et convoquées à cette réunion.

Exposés généraux, bilan d'activité, travaux par commission, synthèse générale, rythmèrent le temps de la cinquantaine de personnes présentes. Un compte rendu du 18 feuillets en consigna les résultats.

Les principaux faits, non sans signification, de l'année 1974 furent, au mois de février, l'implantation au Clos des Roses du chapiteau mis à la disposition du Centre Culturel du Valois par le Ministère ; le 6 mars l'heureuse création de l'association selon la loi de 1901 de la « Sauvegarde du vieux Compiègne » ; le 10 juin la réunion plénière, en présence du maire et des trois architectes du nouveau Compiègne, ainsi que de Maurice Guillaud, directeur du Centre culturel du Valois et futur animateur, pensait-on, du centre projeté.

Enfin, le 15 octobre, au cours d'une nouvelle séance plénière, on examinait l'esquisse du centre culturel réalisée par l'architecte en chef Jean Dumont, tandis qu'Hugues de Varine, nouveau directeur du Centre culturel du Valois pour Compiègne présentait son programme d'activités de l'année 1975.

Victime d'une gestion défectueuse, le Centre culturel du Valois a dû

(1) Son directeur Maurice Guillaud est aujourd'hui à la tête du « Centre culturel du Marais » à Paris, qu'il mène avec bonheur.

cesser ses activités dans notre région au mois de janvier 1975 ; le projet de « Séries artistiques de Compiègne » mis sur pied par Hugues de Varine à l'occasion de « l'Année gothique en Picardie », qui devait rendre vie au cloître Saint-Corneille trop longtemps mutilé¹, serait-il abandonné ? De nombreuses associations culturelles s'étaient engagées à y participer. Le Groupe d'action culturelle au sein duquel étaient nées ces « Séries artistiques », intervint auprès des élus pour que n'avorte pas une entreprise riche de promesses. Il fut heureusement entendu. Les « Séries artistiques »² se tinrent comme prévu en juin 1975, et ne cessèrent depuis d'étendre leur rayonnement sur toute la ville et durant plusieurs mois chaque année, menées avec autant d'efficacité que de discrétion par Béatrice de Varine, sous la présidence du Docteur Bernard Woimant.

Cependant il fallait remplacer le Centre du Valois défaillant : le maire Jean Legendre avait rencontré Geneviève Bailac, recommandée par le Ministère ; sa réputation d'auteur à succès³ et d'animatrice exceptionnelle, sa personnalité chaleureuse l'avaient séduit. Le 19 mars 1975, Geneviève Bailac se présentait devant le Groupe d'action culturelle : envoyée en mission par le Ministère, elle était chargée de préparer l'implantation du futur Centre, de mettre en place l'association de gestion, enfin de mener une action de préfiguration aux salles Saint-Nicolas dans l'attente de prendre possession du bâtiment.

Dès la fin de l'année 1975, le Groupe d'action culturelle s'interrogeait sur son propre avenir : il voyait la plupart de ses souhaits en bonne voie de réalisation ; des personnes, des associations, des groupements semblaient devoir assurer le relais, s'employer à faire aboutir les projets conçus à la Brévière. Son utilité, sa raison d'être s'estompaient, et l'on ne pouvait que s'en réjouir : c'était un signe de bonne santé culturelle pour la ville.

Cependant le Groupe d'action culturelle continua d'observer encore quelque temps l'évolution de la situation ; sa dernière réunion plénière se tint le 3 mai 1976, quatre ans presque jour après jour après sa création : l'architecte Jean Dumont montra au Groupe plans et

(1) La restauration du cloître Saint-Corneille ne fut achevée que cette année-là, grâce aux crédits de « l'Année Gothique en Picardie ».

(2) Aujourd'hui, devenues « Séries de Compiègne » et constituées en association selon la loi de 1901 en mars 1979, alors qu'elles dépendaient jusqu'à cette date du Syndicat d'initiative.

(3) Sa pièce de théâtre, « La Famille Hernandez » avait fait le tour du monde et connu un succès triomphal.

maquettes du futur centre culturel. Les membres se séparèrent sur un bilan de la vie culturelle récente à Compiègne, pas tout à fait conscients d'ailleurs, que le Groupe d'action culturelle avait vécu, qu'une page était définitivement tournée.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE

Après cet aperçu chronologique, je dois m'arrêter un instant sur l'organisation et le fonctionnement de ce groupement, avant d'aborder le travail proprement dit accompli dans les différents secteurs.

Après quelque flottement sur sa dénomination¹, on s'arrêta au « Groupe d'action culturelle extra-municipal » : ce dernier terme ne fut pas sans susciter quelques discussions : signifiait-il une liaison privilégiée avec les instances municipales, ou au contraire marquait-elle une différence, voire une opposition avec elles ?

L'« extra-municipal » fut maintenu : il rappelait à la fois les origines du groupement et les liens étroits qu'il entendait garder avec les élus ; il lui conférait en même temps un caractère para-officiel qui ne pouvait que le renforcer.

Il ne semble pas d'ailleurs que l'« extra-municipal » ait gêné en aucune manière la liberté d'expression et d'action du groupe, ni qu'il effaroucha aucun des adhérents si divers réunis autour de lui au cours de ces quatre années.

Le Groupe d'action culturelle ne fut pas une association comme les autres : il tenait avant tout à un esprit, celui qui s'était dégagé à la Brévière : esprit d'ouverture et d'accueil, de service et de dialogue, je pourrais même risquer le mot, esprit de modestie et d'humilité ; s'il voulait remplir son rôle, il lui fallait éviter toute lourdeur d'institution, toute stricte et paralysante organisation, toute hiérarchie en son sein : le maximum de souplesse dans son recrutement et son fonctionnement présiderait à ses destinées sous peine de sclérose et d'inefficacité.

Le Groupe tint ferme jusqu'au bout à demeurer « informel », point structuré sinon par un accord tacite entre tous les participants : pas de président, mais un comité directeur recruté par cooptation parmi les

(1) Ses principaux intitulés furent successivement : « Groupe de travail extra-municipal de création et d'animation culturelle » ; « Groupe d'animation culturelle » ; « Groupe d'action culturelle extra-municipal ».

membres les plus actifs ; une secrétaire qui assurait les compte-rendus et coordonnait les actions ¹.

Le Groupe se réunissait sous trois formes différentes : en comité directeur, en séance plénière, en commission.

Celles-ci se réunissaient plus ou moins fréquemment selon les besoins ou selon le dynamisme de son animateur.

Le recrutement était, je l'ai dit, d'une extrême souplesse : quiconque était intéressé pouvait assister aux réunions. Les membres fondateurs amenaient de nouvelles recrues ; rapidement les « officiels » du début étaient noyés dans le tout-venant, représentatifs ou non d'une partie de la population ; on essayait de toucher les quartiers, les associations de locataires, le monde de l'enseignement (ce fut difficile), les comités d'entreprise (un seul « accrocha »), ceci dans une certaine anarchie.

Vint le moment, avant la réunion à la Maison de l'Europe, où l'on sentit la nécessité de procéder avec plus de méthode : ce fut l'enquête sur les associations déclarées à la Sous-Préfecture. Le groupe avait fait son plein. En quatre ans il toucha plus d'une centaine de personnes ; les plus belles séances réunissaient une soixante de participants.

Le Groupe n'oubliait pas d'inviter la Presse qui à plusieurs reprises rapportait son activité dans ses organes locaux.

Une modique cotisation annuelle fut demandée les deux dernières années pour assurer les frais de secrétariat.

Telle est l'organisation toute en légèreté et en souplesse qui devait aider ce groupement à remplir les objectifs qu'il s'était fixés : devenir un organisme représentatif de la population, qui serait reconnu par la municipalité comme un organe consultatif dans le domaine culturel, vraie courroie de transmission entre les habitants et leurs édiles, dans un esprit de concertation, pour le bien commun.

Un mot pour clore ce chapitre, sur quelques unes des personnes qui ont donné le plus d'eux-mêmes à cette cause : mention spéciale doit être faite de Suzanne Delmas, Michel Drucker, Jean-Louis Peverelli, le Suisse poète si sympathique, Sylvie Lacroux, Mesdames Dijou et Tissier, Messieurs Beaume, Bogaert, Miconnet, Vézier ; honorons spécialement le sociologue de la SOREPA, Pierre Zindy, animateur des séances et conseiller expérimenté.

(1) J'assurai ce secrétariat durant les 4 ans de son existence. Les réunions se tenaient généralement à la Bibliothèque municipale, Place du Change.

N'oublions pas les personnalités marquantes qui suivirent toujours attentivement nos travaux, Michel Legendre et Claude Charpentier, Jean Dumont, Guy Denielou et Michel Lemaire. Le Conseil municipal fut fidèlement représenté par le Docteur Louis, Pierre Barette et Philippe Garrigoux.

Que tous ceux que je ne peux ici nommer reçoivent néanmoins la gratitude des Compiégnois.

LE TRAVAIL DU GROUPE D'ACTION CULTURELLE

Abordons enfin le plus important, le travail effectué dans chaque domaine d'activité.

Nous avons déjà évoqué longuement le besoin de salle de spectacles et de centre culturel à Compiègne.

Je n'y reviendrai que pour souligner l'importance qu'y attachait le groupe dès le début, attirant l'attention des autorités sur sa nécessité.

Son opinion convergea bientôt avec celle de Jean Legendre qui décida de donner la priorité à un équipement neuf et adapté, situé dans les nouveaux quartiers de la ville, écartant non sans regrets la restauration du théâtre impérial.

L'expérience du « chapiteau »¹, planté rue Clément Bayard, au Clos des Roses n'était qu'une solution d'attente, même si son aspect pittoresque attira un nombreux public au cours de l'année 1974 pour des manifestations du Centre culturel du Valois, prêtant d'ailleurs plus ou moins le flanc à des critiques parfois justifiées. Du reste le chapiteau fut renversé par la tempête, inondé par les pluies, ce qui ajouta au pittoresque mais guère au sérieux.

Aussi le projet du centre culturel offert par l'Université à la Ville avait-il recueilli l'accueil enthousiaste du Groupe : celui-ci au cours de deux longues séances passionnées avait donc exprimé ses souhaits : les besoins étaient si pressants qu'eût-on écouté et « programmé » toutes les demandes, on aurait réalisé un véritable monstre proprement inviable, une « baleine » comme d'ailleurs d'aucuns le qualifiaient à l'époque.

On voulait à la fois une salle polyvalente de huit cents places et une halte-garderie, un hall passager pourvu d'un bureau de tabac et de cabines téléphoniques, une cafétéria, une salle de cent places, et aussi

(1) Prêté par le Ministère des Affaires culturelles, il fut planté en février 1974.

des ateliers, des salles de jeux et de réunion, le tout disposé autour de patios intérieurs. Il était question aussi d'une bibliothèque et d'une discothèque intégrées au centre, mais pour ma part je n'y étais guère favorable.

Avec toutes ces suggestions, la SERETE réussit à présenter un programme presque complet, sur une surface de 1 500 mètres carrés.

La réalisation définitive, vous la connaissez : certains éléments ont vu le jour, d'autres ont été rejetés ou se sont réalisés à proximité ; les nécessités financières ont évidemment prévalu, tous les rêves ne peuvent devenir réalité.

Si l'on peut regretter quelque chose c'est la non-création d'ateliers, le Groupe ayant toujours soutenu que la culture, c'était aussi « le faire » ; c'est aujourd'hui l'une des plus grosses lacunes de la vie culturelle à Compiègne que cette absence d'ateliers (photos, poterie, bricolage, etc...), mais il est certain qu'ils ne trouvent habituellement pas leur place dans un Centre culturel, seulement dans des maisons de jeunes ou de quartiers.

En octobre, le Centre d'animation culturelle de Compiègne et du Valois, ou C.A.C.C.V., présidé par Jean-Baptiste Daelman, investissait les salles Saint Nicolas et durant quatre ans allait présenter spectacles et concerts dans la grande salle, et pièces de théâtre dans la chapelle, sous l'œil perplexe des statues du splendide retable du dix-septième siècle. Cette situation ne pouvait sans dommage se prolonger : en octobre 1979, le nouveau Centre culturel, après bien des vicissitudes ¹, ouvrait ses portes au public ², Place Briet Daubigny.

Une convention signée entre la Ville et le C.A.C.C.V. réglait son fonctionnement et son utilisation. Le centre connaissait dès son ouverture un succès bien mérité, qui espérons-le se poursuivra sans trop de difficultés au cours des prochaines années.

(1) Le projet de Jean Dumont, trop coûteux, fut abandonné.

(2) Il fut inauguré officiellement, en même temps que le Musée Vivenel rénové et la Bibliothèque Jacques Mourichon au Puy du Roy le 18 octobre 1979, sous la présence du ministre de la Culture. Jean-Philippe Lecat.

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

LA CRÉATION DE LA « SAUVEGARDE DU VIEUX COMPIÈGNE »

Le travail accompli par les différentes commissions doit à présent nous retenir : commençons par la « Sauvegarde du Vieux Compiègne », particulièrement chère au cœur des membres de notre Société Historique.

Lors d'une séance de notre Société, celle du 20 février 1972 à l'Hôtel de la Surintendance, le regretté Président Jacques Mourichon, devant la menace sur le Musée Vivenel, avait exprimé le désir de voir se créer un comité de Sauvegarde du patrimoine de la ville : sentant ses forces décliner, il appelait à la relève d'une tâche qu'il accomplissait lui-même au sein du Conseil municipal depuis plusieurs décennies.

L'idée germa puisque dès la création du Groupe d'action culturelle, l'on se soucia de la protection du Compiègne ancien.

La commission animée par Jean-Caude Malsy, puis à partir de janvier 1974 par François Callais, travailla beaucoup : sur le recensement de tout ce qu'il importait de protéger ou sauver, sur le périmètre à inscrire sur l'inventaire des sites, ce qui fut fait par arrêté ministériel du 5 février 1976, après avis favorable du Conseil municipal.

Ce site protégé s'étendait au-delà du centre historique inscrit dans ses remparts, au Compiègne de la rive droite et au quartier Saint-Germain englobant la chapelle Notre Dame de Bon Secours.

L'émotion fut grande au début de l'année 1974 lorsqu'on apprit que l'église anglicane Saint André, intéressant témoin du second Empire, était menacée de destruction par un promoteur immobilier ; construite en 1868 par Mrs Barrington, une lady de l'importante colonie britannique, elle s'accordait avec le quartier des « Avenues », tout en abritant la communauté baptiste.

Le comité, soutenu par Michel Legendre et de nombreux Compiègnais alertés, mena une campagne énergique qui fit échouer le projet. Les baptistes sont actuellement sur le point d'acquérir leur lieu de culte, sauvant ainsi cet édifice typique sinon d'un intérêt esthétique évident¹.

C'est à cette occasion que le comité réuni à la Bibliothèque municipale le 6 mars 1974 décida de se constituer en association régie selon la loi de 1901. François Callais en devenait le président, Antoinette

(1) Cette église est une des seules églises anglicanes à posséder un clocher au lieu d'une tour.

Marot, Jean-Claude Malsy, Maurice Vandendriesche les vice-présidents. Cette création se fit dans l'enthousiasme, je puis en témoigner ; tous étaient conscients de l'importance de ce jour : le Compiègne historique serait défendu. Il n'était que temps.

Depuis, la « Sauvegarde du vieux Compiègne » a déployé son activité dans de nombreuses directions : inventaires, visites commentées, concours de maisons restaurées, chantiers, expositions, édition de cahiers et bulletins, multiples interventions en faveur de la protection du site et des monuments, participation aux discussions sur le Plan d'occupation des sols etc...

Son action quelques années plus tard était reconnue officiellement : par l'arrêté préfectoral du 25 août 1978 la « Sauvegarde » devenait association agréée ; elle pourrait « être consultée à sa demande pour l'élaboration du plan d'occupation des sols... et exercer les droits reconnus à la partie civile » en cas de préjudice grave porté au patrimoine qu'elle défendait.

Les actions conjuguées des instances municipales, de l'Architecte des monuments historiques et de la « Sauvegarde » ont sauvé de la destruction ou de la dégradation un certain nombre d'édifices et de maisons dignes d'intérêt : la « Vieille cassine » mise hors d'eau in extremis abrite avec bonheur un commerce d'artisanat ; l'église anglicane, bientôt la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours seront maintenues dans le patrimoine commun ; les façades du château et de l'Hôtel de Ville ont repris leur splendide éclat d'origine, les arcades du vieux Pont de Saint Louis ont été dégagées.

Bien des erreurs n'ont pu être empêchées ; trop de « points noirs » subsistent encore, dont le moindre n'est pas l'atteinte portée à la plus vieille église de Compiègne, Saint Pierre des Minimes, transformée en stand de tir.

Il reste beaucoup à faire, mais un esprit a été lancé, un ton donné : des demeures particulières, des devantures commerciales rivalisent dans la recherche de l'harmonie dans le respect du voisinage ; la contagion du beau gagne du terrain ; trop souvent celle du banal et du laid prévalent encore, mais l'élan est donné, l'attention alertée.

Dans le même mouvement, Compiègne était reconnue « Ville d'art » ; des concours de recrutement de guides-conférencières¹ étaient organisés par la Caisse nationale des monuments historiques et le

(1) Les deux premiers concours ont eu lieu en juin 1974 et janvier 1975.

Syndicat d'initiative. On ne sauvegarde que ce que l'on connaît bien : les visites commentées permettraient aux habitants et aux touristes de découvrir les richesses du passé de Compiègne et de ses environs.

LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET L'UNIVERSITÉ

Dans le domaine des relations entre la ville et l'Université de Technologie, le Groupe d'action culturelle créa une commission animée par Jean-Louis Peverelli : son utilité se fit surtout sentir avant la première rentrée universitaire en 1973.

Elle réfléchit sur les meilleurs moyens d'« intégrer » l'établissement universitaire à la ville, pour éviter l'erreur des « campus universitaires » excentrés où les étudiants et professeurs sont parqués loin de tout contact avec l'habitant.

La direction de l'Université cherchait les moyens d'une implantation réussie par un essaimage de ses équipements, lieux d'enseignement et de recherche, logements des étudiants, restaurants universitaires.

La commission ville-Université du Groupe apporta une certaine aide dans la recherche d'une meilleure connaissance réciproque entre la population et le nouvel établissement.

Le 11 janvier 1974 une « association pour le développement de l'Université de Technologie de Compiègne et de ses relations régionales et internationales », qui s'intitulait « Comenius »¹ voyait le jour, et organisait des conférences Université-ville destinées à rapprocher habitants, universitaires et étudiants.

Cette intégration si souhaitée par les fondateurs de l'Université a-t-elle réussi ?

Oui si l'on pense que cette nouvelle branche à l'arbre compiégnois a poussé sans apporter aucune perturbation à l'ensemble ; à peine si le caractère de la ville a été modifié par son arrivée (même si l'on peut regretter le bâtiment-blockaus du centre Benjamin Franklin). Etudiants et professeurs ne sont pas assez nombreux et trop disséminés pour imprimer à la ville un caractère proprement universitaire.

Non si justement une certaine indifférence ou méconnaissance de la part du Compiégnois moyen à l'égard de l'Université en font toujours un

(1) Du nom de l'écrivain et humaniste tchèque Comenius (1592-1670). L'association a été remplacée par UNITEC, « Les Amis de l'Université de Technologie ».

élément à part, dont on sait l'existence, mais qui ne marque pas de façon très tangible l'existence quotidienne.

Pourtant l'Université de Technologie de Compiègne existe ; son rayonnement ne cesse de grandir et porte bien au-delà de nos frontières ; elle a déjà formé plusieurs promotions d'ingénieurs et ses chercheurs sont réputés. Les relations les plus confiantes et les plus cordiales règnent entre les instances dirigeantes et les élus locaux.

Nous l'avons dit, l'Université donna au Groupe d'action culturelle quelques-uns de ses membres les plus actifs.

Son arrivée correspondit avec les débuts d'une véritable politique culturelle de la ville, mais elle en fut le catalyseur et le moteur à bien des égards, notamment par le financement du premier projet de centre culturel. Une ville universitaire se devait d'avoir certains équipements de base et une vie culturelle de qualité, même si le caractère scientifique et technique de son enseignement paraissait la rendre moins indispensable qu'ailleurs.

La semaine d'information sur l'Université de mars 1973 fut un des points forts de la vie de la commission, qui tomba plus ou moins en sommeil par la suite, si ce n'est par la collaboration établie à l'occasion du fascicule « En Poche » dont nous allons parler.

LES PROBLÈMES DE L'INFORMATION ET LA CRÉATION D'« EN POCHE »

Les difficultés et l'insuffisance de l'information à Compiègne n'avaient pas échappé aux membres du Groupe : la commission presse-information que j'animai à partir d'octobre 1972 essaya d'analyser la situation tout en recherchant des solutions pratiques et utiles.

La pénurie et l'anarchie en matière d'information locale et notamment culturelle frappaient tous les esprits : *le Parisien libéré*, quotidien émanant de la capitale ne consacrait qu'une seule page à l'arrondissement de Compiègne, il était le seul organe de presse locale.

Une petite feuille hebdomadaire d'annonces et de publicité, *le Pub*, diffusée largement et gratuitement, paraissait depuis peu.

La commission crut bon de l'utiliser comme support à une rubrique qui regrouperait chaque semaine à la même place toutes les informations culturelles. « La semaine culturelle » qui parut jusqu'en juin 1973 fut sans doute d'une certaine utilité ; en tout cas elle mit l'accent sur les activités et manifestations culturelles en les faisant connaître régulièrement d'un très large public.

Un projet un peu plus ambitieux vit bientôt le jour : grâce aux efforts conjoints du Groupe d'action culturelle, de la Jeune Chambre économique et de l'Université, on put le 1^{er} juin 1973 publier le premier numéro d'un petit fascicule de format commode, paraissant chaque mois : « En poche, culture, sports, loisirs ». Il serait largement distribué en de nombreux points de la ville.

La Jeune chambre économique s'était chargée de rechercher la publicité, le Groupe d'action culturelle, grâce à la collaboration du Syndicat d'initiative et de l'Office des sports recueillait les informations ; quelques textes de réflexion ou de critique ajoutaient à l'agrément du petit mensuel à couverture de couleur vive. Il parut pendant un an exactement, et rendit, souhaitons-le, quelques services.

La gestion en était assez lourde et on dut l'abandonner en juin 1974 ; l'idée pourtant ne mourut point, puisque le Syndicat d'initiative la reprit sous une forme différente, moins séduisante certes, mais plus facile à réaliser : une feuille bi-mensuelle jaune fournissant la liste de toutes les manifestations culturelles de Compiègne.

L'affichage public attira également l'attention de la commission ; un projet d'affiche mensuelle dont l'idée revient à Jacques Le Calvé ne vit pas le jour.

En revanche, la municipalité dressa bientôt un certain nombre de panneaux mi-publicitaires mi-informatifs en certains endroits de la ville, qui malheureusement ne sont pas du plus heureux effet esthétique, mais limitent sans doute l'affichage sauvage.

Les difficultés de l'information à Compiègne si elles subsistent, se sont aujourd'hui bien aplanies ; *le Courrier picard* s'est implanté à Compiègne en 1975, les feuilles d'annonces ont prospéré et se sont multipliées diffusant de brèves informations, *la Gazette de l'Oise*¹ publie parfois des articles de fond intéressants.

Les gens n'ont à vrai dire plus guère d'excuse à leur non-information, dans le domaine culturel en tout cas.

LA VIE DES ASSOCIATIONS ET LA CRÉATION DES « SÉRIES »

Aucune commission du Groupe d'action culturelle ne se forma sur la question de la vie des associations : elles ne furent cependant jamais

(1) *Publi-Poche* devenu *la Gazette de l'Oise* paraît depuis mai 1977.

absentes de la pensée des participants, et dans ce domaine l'action du groupement fut incontestablement riche en résultats intéressants.

Les associations d'abord qui, auparavant, vivaient chacune séparément, apprirent à se connaître les unes les autres, à travailler ensemble au sein du Groupe d'action culturelle.

Elles purent aussi se faire connaître, elles et leurs besoins, de façon plus complète, au cours de l'enquête lancée par Sylvie Lacroux, urbaniste à l'Université en décembre 1973. Au cours des nombreuses réunions, elles purent s'exprimer sur leurs besoins et la façon dont elles envisageaient le développement culturel de la ville.

Enfin, réunies pour une action commune par les premières « Séries artistiques » de 1975 dans le cadre de l'Année Gothique en Picardie, elles n'ont cessé depuis, du moins celles qui le souhaitaient, d'œuvrer ensemble dans ces « Séries artistiques » devenues depuis « Séries », et constituées en mars 1979 en association selon la loi de 1901.

Chaque année dans le cadre des « Séries », sur un thème choisi en commun ¹, les associations, les organismes culturels, le corps enseignant réalisent des expositions, organisent des manifestations et des animations au cloître Saint Corneille et dans de nombreux autres lieux du Compiègne ancien et moderne, ou même des communes voisines, touchant ainsi des milliers de personnes chaque année, et faisant travailler durant plusieurs mois toutes sortes de personnes et d'associations sur un même thème.

Les « Séries » émanant directement du Groupe d'action culturelle sont sans conteste l'une de ses réussites les plus heureuses.

LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES CULTURELS OFFICIELS

Si je réserve pour le dernier chapitre la vie des organismes culturels officiels, vous vous doutez que ce n'est pas que j'en minimise l'importance, bien au contraire : la Bibliothèque municipale, le Musée Vivenel et celui de la Figurine Historique, l'École de musique créée en septembre 1973 ont bien sûr un rôle culturel irremplaçable ; ils ont aussi pour les défendre et les développer des conservateurs ou des directeurs responsables qui s'y emploient avec énergie, et l'action du Groupe

(1) En 1980 le thème du patrimoine a été retenu, après celui de la forêt, de l'Oise, etc...

d'action culturelle ne fut qu'accessoire dans leur création, leur expansion ou leur rénovation.

Vous ne me pardonneriez pas de ne pas vous en dire quelques mots, et vous auriez raison.

L'École de musique dans les locaux de l'ancienne école Jeanne d'Arc a connu aussitôt le succès auprès de centaines d'enfants qui la fréquentent : des locaux inadaptés freinent son expansion. Il faudra un jour y remédier.

Le Musée de la Figurine Historique, longtemps délaissé au fond de la cour de l'Hôtel de Ville et la proie de gens malhonnêtes surtout en raison de l'absence de gardiennage, va connaître une nouvelle vie plus digne de son intérêt, et de son originalité (il est le seul musée au monde consacré uniquement aux figurines et soldats de plomb), au premier étage de l'ancien Hôtel de la Cloche récemment acheté par la Ville. Sa situation administrative a été régularisée par son rattachement au Musée Vivenel au service duquel le conservateur Christian Lapointe se dépense sans compter depuis 1973. L'abbé Ducoin aidé du colonel Grimbert assurent avec autant d'efficacité que de discrétion les tâches techniques que nécessitent le transfert et la nouvelle présentation au public.

Le Musée Vivenel, après une fermeture de deux ans, a été rénové de fond en comble, du moins les parties accessibles aux visiteurs, les réserves demeurant encore trop négligées pour les trésors incalculables qu'elles renferment.

Une extension des pièces d'exposition et une nouvelle présentation attrayante, la création d'un dynamique Service éducatif mené avec efficacité par Nicole Brémard, l'activité remarquable du Groupe archéologique¹ dirigé par Jean-Claude Blanchet qui a son dépôt et son laboratoire dans ses locaux, l'appui des « Amis du Musée » font du Musée Vivenel un pôle d'activité culturelle essentiel de la ville.

Quant à la Bibliothèque, son développement et son extension ne sont un mystère pour personne : l'ouverture la même année 1979 de l'Annexe Pompidou à Royallieu et de la Bibliothèque Jacques Mourichon au Puy du Roy est à cet égard suffisamment éloquente.

La lecture des enfants, si défavorisée à Compiègne, surtout depuis la fermeture en 1966 de la Bibliothèque Sans souci créée par la baronne James de Rothschild après la dernière guerre, va pouvoir enfin connaître une expansion souhaitable.

(1) Le C.R.A.V.O. ou centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise qui édite la très belle « Revue archéologique de l'Oise ».

Une discothèque de prêt au Puy du Roy verra le jour au cours de l'année 1981.

Bien des efforts restent à faire pour mieux faire connaître et utiliser les ressources de ces bibliothèques. trop de gens ignorent encore leur chemin. mais les équipements existent. un important et nécessaire effort a été fourni par la Ville.

Un autre service vient de faire peau neuve dans de nouveaux locaux plus adaptés sinon plus vastes : les Archives municipales, tenues avec zèle par Andrée Durieux, se sont transportées au second étage de l'ancien Hôtel de la Cloche il y a quelques mois, complétant par là la liste des organismes culturels officiels ayant opéré leur transformation.

Conclure est toujours difficile, d'autant qu'il y a ici risque d'auto-satisfaction toujours un peu ridicule.

Et pourtant, la réussite de la concertation entre de multiples partenaires, autorités légales, organismes officiels, associations et groupements, personnes individuelles, au sein de ce Groupe d'action culturelle informel dont la souplesse de fonctionnement aidait à l'efficacité et à la représentativité, frappe à la vue des résultats qui ont été obtenus soit directement, soit indirectement grâce à son existence et à son action : la création de la « Sauvegarde du vieux Compiègne » et des « Séries » en procède directement, et cela suffirait à le justifier.

Mais la rencontre des institutions et des hommes, des associations et des personnes dans un groupe où la tolérance, le « dialogue » pour prendre un terme à la mode, l'ouverture et la concertation étaient érigés en principes, est une chose je pense suffisamment rare pour qu'on ne puisse pas s'en féliciter, ni (pourquoi pas ?), la proposer en exemple.

Organe de réflexion, de propositions et d'actions, au rôle purement consultatif, courroie de transmission entre la population et les instances de décision, le Groupe d'action culturelle a pendant quatre ans rempli sa tâche grâce à une équipe soudée où la bonne volonté et le souci du bien commun parvinrent à unir personnes et collectivités aux différences souvent accusées, pour une action à mener dans un sens admis et reconnu par tous, dans une unanimité assez remarquable, qui en fit sans doute la force de persuasion et l'efficacité.

Le sociologue Pierre Zindy, dans le rapport qu'il avait fait à la Maison de l'Europe sur l'esprit du groupe, avait envisagé son possible « suicide ». Il ne l'a pas fait, il s'est contenté de mourir de sa belle mort, laissant à d'autres, à beaucoup d'autres comme le prévoyait le sociologue, le soin de continuer la tâche, jamais achevée, du développement de la culture à Compiègne.

Resterait à savoir si d'autres groupes extra-municipaux du même genre ont existé en France à la même époque ou existent actuellement. Il serait intéressant de comparer entre eux leur fonctionnement et leurs résultats.

Cette modeste étude aura apporté je l'espère, une pierre à cet édifice de l'histoire associative de notre pays.

PIÈCE ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE DE LA BRÉVIÈRE
DES 18 ET 19 JUIN 1972

M. Hubert FORESTIER, Adjoint au maire

M. BEAUME, Vice-Président du C.L.E.P.

Mme Suzy BOURUET-AUBERTOT, Présidente de l'Association de Sauvegarde des collections du Musée Vivenel pour la création d'un centre muséographique.

* Mlle Jacqueline BOYER, Animatrice des J.M.F.

Mme Suzanne DELMAS, Secrétaire de l'Association Compiègne-accueil.

Mme DIJOU, Présidente de l'Union féminine civique et sociale.

M. Michel DRUCKER, Professeur d'anglais en retraite.

* M. Jean DUMONT, Architecte en chef du château de Compiègne.

* M. Michel LEGENDRE, Architecte des monuments historiques.

Dr Michel LOUIS, Président de la Maison des jeunes et de la culture.

M. Jean-Claude MALSY, Directeur du Groupe archéologique de la Société Historique de Compiègne.

M. MARTIN, Proviseur du Lycée technique.

M. MASSEIN, Architecte urbaniste de la SOREPA.

* Mlle Brigitte SIBERTIN-BLANC, Conservateur de la Bibliothèque municipale.

* Dr Bernard WOIMANT, Président du Syndicat d'initiative.

M. Pierre ZINDY, Sociologue de la SOREPA.

Avec la participation de M. Guy DENIÉLOU, Président de l'Université de Compiègne et Mme DENIÉLOU, et M. Jean-Louis PEVERELLI, Secrétaire général de l'Université.

* Membres de la Société Historique de Compiègne.